**BAIL DE RÉSIDENCE PRINCIPALE**

**MODÈLE DE PRÉAVIS PERMETTANT AU BAILLEUR DE METTRE FIN À UN BAIL DE 9 ANS SANS MOTIF**

**Que savoir, que faire ?**

Le bailleur peut mettre fin, sans motif, à un bail de 9 ans, à l’expiration de la 3ème ou de la 6ème année de la location, moyennant un préavis envoyé au moins 6 mois avant l’échéance. Le préavis est adressé par lettre recommandée*.* Le preneur peut réclamer au bailleur une indemnité égale à 9 mois de loyer, si le bail prend fin au terme de la 3ème année de la location, ou à 6 mois de loyer, si le bail prend fin au terme de la 6ème année de la location.

**En pratique**

**Date**

**Lettre recommandée**

Madame / Mademoiselle / Monsieur,

Par la présente, je tiens à vous informer que je désire mettre fin au bail vous donnant en location une maison / un appartement / un studio / une chambre situé(e) .................................................................................................................................................

Le préavis prend cours le …/ …/ ….… pour se terminer le …/ …/ …….

Veuillez agréer, Madame / Mademoiselle / Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**SIGNATURE DU BAILLEUR**